



49^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme en République arabe syrienne

Genève, le 18 mars 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Commission pour son rapport et le travail d'enquête effectué.

La Suisse s'inquiète de l'aggravation continue de la crise humanitaire en Syrie. Elle déplore les nombreuses violations et atteintes des droits de l'homme et les violations du droit international humanitaire qui contribuent à cette dégradation.

Mon pays appelle toutes les parties au conflit à mettre fin sans délai aux violations du droit international et à parvenir à un cessez-le-feu durable.

La Suisse réitère son soutien à l'Envoyé spécial de l'ONU, à la Commission d'enquête et au Mécanisme international, impartial et indépendant sur la Syrie. Mon pays rappelle que seule une solution politique inclusive peut conduire à une paix durable garantissant le respect des droits de tous les Syriennes et Syriens.

Madame, Messieurs les Experts,

Mon pays souligne l'importance de la redevabilité de l'ensemble des acteurs en matière de crimes commis en Syrie depuis 2011. Quelles opportunités voyez-vous pour accroître la collaboration entre Etats concernant la redevabilité, dans la perspective de la recherche d'une solution politique inclusive ?

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve